



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 10

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (S. Bushell, S. Bushell, C. Rak et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (D. Hartley, J. Gabriel, E. Gabriel et autres)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose :

le rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;

(Document parlementaire n° 2)

le rapport annuel de l'Université du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;

(Document parlementaire n° 3)

le rapport annuel de l'Université de Winnipeg pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;

(Document parlementaire n° 4)

le rapport annuel de l'Université de Brandon pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;

(Document parlementaire n° 5)

le rapport annuel du Collège universitaire de Saint-Boniface pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005.

(Document parlementaire n° 6)

M. le *ministre* SMITH dépose :

le rapport trimestriel de la Corporation manitobaine des loteries — période de trois mois — du 1^{er} avril au 30 juin 2005;

(Document parlementaire n° 7)

le rapport trimestriel de la Société des alcools du Manitoba — période de trois mois — du 1^{er} avril au 30 juin 2005;

(Document parlementaire n° 8)

les rapports trimestriels de la Société des alcools du Manitoba — période de six mois — du 1^{er} avril au 30 septembre 2005.

(Document parlementaire n° 9)

M. ROBINSON, *ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet du prix Gillier décerné cette année à M. David Bergen pour son roman *The Times in Between*.

M. REIMER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD, font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. EICHLER, M^{me} KORZENIOWSKI ainsi que MM. DERKACH, ALTEMEYER et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le vendredi 18 novembre 2005, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés.

M. le *ministre* SMITH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SMITH, M. DERKACH, M. le *ministre* RONDEAU, M. LAMOUREUX ainsi que M. le *ministre* ASHTON interviennent. Sur la motion de M. MAGUIRE, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi sur le règlement des différends portant sur le champ d'exercice des architectes et des ingénieurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Architects and Engineers Scope of Practice Dispute Settlement Act (Various Acts Amended)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* ALLAN intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SALE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 5 — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALE ainsi que M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SALE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association dentaire/The Dental Association Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALE ainsi que M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

La séance est levée à 15 h 53, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes